

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHE

1 - Acheteur

Nom officiel : OPH Angers Loire habitat
Adresse postale : 4 rue de la Rame – CS 70109
Ville : Angers cedex 02
Code NUTS : FR France
Code postal : 49101
Pays : France
Point de contact : Monsieur le Directeur général
Courriel : marche@angers-loire-habitat.fr
Téléphone : 0241235757
Adresse internet : Adresse principale : <http://www.achatpublic.com/>

Forme juridique de l'acheteur

Organisme de droit public

Activité principale

Logement et équipements collectifs

2 - Procédure

Titre : Accord-cadre de travaux pour des résidentialisations NPNRU à Belle-Beille et Monplaisir.

Nature du marché

Travaux

Nomenclature principale

CPV : 45000000-7

Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Maine et Loire (FRG02)
Pays : France

Informations générales

Base juridique – Directive 2014/24/UE

3 – Lots

Non alloti.

Durée estimée

4 ans

Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE.
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui.

Critères d'attribution

Valeur technique - pondération : 40
Valeur prix – pondération : 60

4 – Résultats

Valeur de l'accord-cadre : 720 560, 60 €HT
Nom officiel : Eurovia atlantique
Ville : ST BARTHELEMY D'ANJOU
Code postal : 49181

Code NUTS : FR France
Pays : France
Sous-traitance : pas encore connue.
Date de conclusion du marché : 24/06/2026

Valeur de l'accord-cadre : 782 905, 19 €HT
Nom officiel : Colas
Ville : ECOUFLANT
Code postal : 49 000

Valeur de l'accord-cadre : 714 198, 03 €HT
Nom officiel : Justeau TP
Ville : LOURESSE ROCHEMENIER
Code postal : 49 700

5 -Informations complémentaires, médiation et réexamen

Procédures de recours

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges.

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes.

Informations relatives aux délais de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'île Gloriette 44000 Nantes.

Introduction des recours : Articles R 4211 à R 4217 du Code de justice administrative (2 mois à compter de la notification ou publication de la décision de rejet de l'organisme). Articles L 5511 et R 5511 du Code de justice administrative pour le référé précontractuel qui peut être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat.

Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés (deux mois à compter de la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique).

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus : Greffe du Tribunal Administratif, 6, allée de l'île Gloriette 44000 Nantes.

Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges 6, quai Ceineray 44000 Nantes.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : OPH Angers Loire habitat

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Greffe du tribunal administratif de Nantes

Date du présent avis : 10/09/2026